



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Compte-rendu de la séance du 12 mai 2016

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 2 mai 2016, s'est réunie le 12 mai 2016, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Bertrand LIÉNARD, représentant la SAFER (voix consultative) ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Emmanuel SAGOT, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Robert SCHOEN, chef du service économie agricole par intérim, représentant la direction départementale des territoires.

1.2 Pouvoirs

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne dispose d'un pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France, dispose d'un pouvoir de M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne », dispose d'un pouvoir de M. Didier HARDOUIN, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest, dispose d'un pouvoir de M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Emmanuel SAGOT, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest, dispose d'un pouvoir de M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. Robert SCHOEN, chef du service économie agricole par intérim, représentant la direction départementale des territoires dispose d'un pouvoir de M. Laurent MARBOT, représentant le Réseau AMAP Île-de-France.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pascal MARTIN, représentant l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Julie OZENNE, du réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Benoît SEBAUT, du réseau AMAP Île-de-France ;
- Mme Sandrine TERRISSE, de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Emmanuelle VILARASAU, du Conseil Départemental de l'Essonne ;
- Mme Céline PLAT, M. Sébastien MAZIERES et Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

a) Compte-rendu et fonctionnement de la commission :

- validation du compte-rendu de la séance du 7 avril 2016 ; un amendement a été adopté à l'unanimité sur l'avis sur le PLU de Massy, concernant l'ajout d'une information postérieure à la séance du 7 avril 2016 ;
- rappel du report de la séance de CDPENAF 91 du 30 juin au 1^{er} juillet 2016 ;
- présentation d'un diaporama bilan n°1 de la CDPENAF 91 sur la période d'août 2015 à mars 2016.

b) Étude du PLU de Saulx-les-Chartreux ;

c) Étude du PLU de Montlhéry ;

d) Étude du PLU de Morsang-sur-Orge.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Saulx-les-Chartreux : Mme Brigitte BOUVIER (Maire Adjointe au projet de territoire) et Mme Claire HAXAIRE (Responsable du service urbanisme), représentant la mairie de Saulx-les-Chartreux ;
- PLU de Montlhéry : M. Jacques GAUCHET (Maire Adjoint à l'urbanisme), représentant la mairie de Montlhéry et M. Bruno SCHMIT, du bureau d'études Espace Ville ;
- PLU de Morsang-sur-Orge : M. Philippe PAUL (Directeur de l'urbanisme) et Mme Samia BENSALÉM (Chargée d'études au service urbanisme) représentant la mairie de Morsang-sur-Orge et M. Bruno SCHMIT, du bureau d'études Espace Ville.

Le président de la CDPENAF,


Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>